



PROJET DE CREATION D'UN **CENTRE D'AIDE**
ET D'**ACCOMPAGNEMENT** A LA **REDUCTION DES RISQUES**
CHEZ LES **USAGERS DE DROGUE (CAARUD)**



L'Association RIMBAUD

CENTRE DE SOINS SPECIALISE POUR TOXICOMANES

11 place de l'Hôtel de Ville 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 21 31 13 / Fax : 04 77 47 09 49

Email : association.rimbaud@wanadoo.fr



Préambule

Depuis sa création en 1978, le projet d'intervention sociale de l'association Rimbaud (association pour l'accueil des toxicomanes et marginaux en difficulté) s'est toujours fondée sur un pratique de l'accueil de jour libre de type « bas seuil ». Cette prestation constitue le premier niveau d'accès aux autres services de l'association que sont les consultations spécialisées, l'accueil social, l'hébergement thérapeutique. Ce choix se fonde sur la conviction qu'il serait illusoire de faire élaborer un projet d'accès aux soins et d'insertion sociale à des personnes sans pouvoir au préalable à leurs besoins élémentaires : nourriture, hygiène et réduction des risques liés tant à la consommation de produits psychoactifs qu'au mode de vie qui accompagne cette consommation. Ce mode d'accueil existe aujourd'hui sur les deux sites d'intervention de l'association, le CSST de Saint-Etienne et son antenne de Roanne.

Deux éléments nouveaux nous incitent cette année à formaliser et renforcer cette action :

- d'une part l'emménagement dans de nouveaux locaux, plus spacieux et fonctionnels, nous permettra désormais de bien identifier ce service, de façon distincte des autres prestations proposées. Nous disposons en effet de locaux répartis sur 3 niveaux permettant 3 accès différenciés et desservis par 3 escaliers.

- D'autre part, une sollicitation de la municipalité de Saint-Etienne qui souhaite nous voir développer une action de type « équipe mobile de rue » orientée sur la Prévention-Santé Cette action est financée pour la fin d'année 2005 dans le cadre du Contrat de Ville. L'extension « CAARUD » qui fait l'objet du présent dossier se déclinera donc sur deux axes :

- renforcement de l'existant : accueil « bas seuil » mieux adapté et équipé pour la réduction des risques ;

- pérennisation du fonctionnement de l'équipe mobile qui en est le corollaire et développe la même action en milieu ouvert.

Présentation générale du projet

a) Localisation

Pour l'essentiel, l'action sera basée dans les locaux actuels du CSST à Saint-Etienne, et, dans une moindre mesure, de l'Antenne de Roanne.

La zone d'intervention de l'équipe mobile sera limitée au Centre-Ville de Saint-Etienne où nous rencontrons les usagers concernés.

b) Catégories de bénéficiaires

Il s'agit, majoritairement de jeunes adultes des deux sexes, en errance et sans domicile fixe dans l'espace urbain, consommateurs dépendants d'un ou plusieurs produits psychoactifs. A la marge l'action concerne également quelques mineurs ainsi que quelques bénéficiaires d'âges plus élevés.

c) Etude des besoins/capacité prévue

En l'état actuel de notre connaissance du terrain, on peut estimer la population potentielle de bénéficiaires à un effectif de 50 à 100 personnes, avec un turn-over relativement important lié au mode de vie nomade de ces personnes (pour mémoire, la file active globale du CSST s'établit à environ 500 usagers dont 10 à 20 % relèveraient d'une action de réduction des risques).

Cette estimation reste à affiner à l'expérience du travail de rue, tous les bénéficiaires potentiels ne connaissant pas les services du CSST.

d) Avant-projet du projet d'établissement

On se référera utilement au projet d'établissement du CSST (joint en annexe) dans ses parties consacrées à l'accueil initial et à la réduction des risques (voir particulièrement pages 10 – 15).

e) Application des textes garantissant le droit des usagers (loi 2002/2)

De même on se référera au projet d'établissement ci-joint (pages 23 à 25) pour description des dispositifs propres à garantir les droits des usagers de l'institution. Ceux-ci (livret d'accueil, projet individualisé, etc...) seront étendus et adaptés aux usagers du CAARUD.

f) Projet architectural

Ci-après, le plan des locaux du CSST identifiant (surlignés en jaune) les parties affectées spécifiquement à l'action de réduction des risques. Il faut noter qu'il s'agit d'un accès en rez-de-chaussée accessible en plein cœur de centre-ville.

g) Méthode d'évaluation

Les bénéficiaires du projet seront bien identifiés au sein de la file active de l'association. Leur suivi, assuré au moyen du « dossier unique socio-médical » fera l'objet d'une évaluation régulière et personnalisée.

Le bilan annuel de l'action de réduction des risques (quantitatif et qualitatif) fera l'objet d'un chapitre spécifique du rapport d'activité de l'association.

h) Modalités de coopération et partenariat

Les principaux partenaires de l'action envisagés seront :

① dans le cadre du programme PEMIO¹ les pharmacies d'officine impliqués dans les agglomérations de Saint-Etienne et Roanne. La fourniture de matériel s'inscrira dans le cadre des objectifs de ce programme, coordonné par l'ADMITL² et financé par la DASS .

≤ l'UTDT³, service du CHU de Saint-Etienne, qui gère l'essentiel du suivi des traitements de substitution dans le Sud de la Loire. A ce titre, ce service devrait s'avérer un important prescripteur de l'action d'accompagnement mise en place.

③ L'équipe mobile de rue gérée par l'Association Renaître (veille sociale). Cette équipe sera étroitement associée à la nôtre, en égard à sa connaissance du public concerné : travail en binôme, échange de pratiques, réunions de synthèse régulières, etc...

Outre ces trois partenaires principaux, une collaboration étroite sera maintenue avec les services de la municipalité de Saint-Etienne, initiatrice du projet. Celle-ci reste sollicitée pour le co-financement de sa mise en œuvre.

i) Perspectives d'évolution du projet

Le travail de réduction des risques en milieu urbain sera complété, en période estivale, par des interventions en milieu festif dans les zones rurales du département. Une équipe de jeunes bénévoles s'est constituée à partir du Centre Rimbaud. Elle sera encadrée et animée par les intervenants de rue de l'équipe du Centre.

Enfin, il convient d'insister sur la nécessité d'associer la communauté concernée (à savoir les jeunes toxicomanes sevrés ou non) pour que celle-ci devienne partie prenante à part entière du projet.

¹ Programme d'échange de matériel injectable en officine

² Association départementale des Médecins et Intervenants en toxicomanie de la Loire

³ Unité de Traitement des dépendances et des toxicomanies

L'objectif est de constituer un groupe-relais de bénévoles susceptibles de faciliter le contact avec les bénéficiaires. Diverses stratégies sont prévues :

- réunions de sensibilisation,
- formalisation du bénévolat autour du « noyau dur » existant,
- voire, implication de certains usagers dans les instances décisionnaires de l'association Rimbaud (A.G. – C.A.).